



COMMUNIQUÉ

No:
No.: 20

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 6 MARS 1981

ACCORD SUR LES RESSOURCES HALIEUTIQUES DE LA CÔTE EST ET TRAITÉ SUR LA DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE MARITIME DANS LA RÉGION DU GOLFE DU MAINE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, et le ministre des Pêches et Océans, l'honorable Roméo LeBlanc, ont exprimé aujourd'hui leur vif désappointement et leur profond regret à l'annonce que les États-Unis abandonnaient unilatéralement l'Accord sur les ressources halieutiques de la côte est signé par les gouvernements du Canada et des États-Unis en 1979. L'Administration américaine a décidé de retirer cet accord et de demander l'assentiment du Sénat uniquement à la ratification du Traité sur la délimitation de la frontière maritime dans la région du golfe du Maine. Les deux accords avaient été négociés conjointement et ont été soumis au Sénat il y a près de deux ans.

L'accord sur les ressources halieutiques prévoyait une gestion concertée des stocks de poisson présentant un intérêt commun ainsi que l'établissement de contingents autorisés et la répartition de ces prises entre les pêcheurs des deux pays, et établissait des procédures exécutoires pour la résolution des problèmes que pouvait susciter l'application de l'accord. Le Traité soumet le différend frontalier dans le golfe du Maine à la Cour internationale de Justice.

Messieurs MacGuigan et LeBlanc ont noté que ces événements ne manqueront pas de causer une vive réaction au Parlement du Canada ainsi qu'auprès du public et plus

particulièrement des pêcheurs canadiens. Ils ont affirmé que cela ne pourrait que tendre les relations des deux pays dans le secteur des pêches. À leur avis, l'accord sur les ressources halieutiques représentait une solution juste et équilibrée tant pour les pêcheurs américains que canadiens. Sans cet accord, les stocks de pétoncles et les autres ressources halieutiques du banc de George sont sérieusement menacés. Les deux ministres ont souligné leur intention d'explorer toutes les avenues afin que soient mises en place les mesures de conservation nécessaires.

Le gouvernement réétudie le dossier de toute urgence et le Premier ministre fera part des préoccupations du Canada au Président Reagan à l'occasion de la visite de ce dernier à Ottawa la semaine prochaine.